

Conseil d'Administration du 26 septembre
2023

Extrait du registre des délibérations

**DATE DE
CONVOCAATION :**

19 septembre 2023

**DATE
D'AFFICHAGE :**

19 septembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 26 septembre, à dix-sept heures, le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Marc DUPEYRAT, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Marc DUPEYRAT, Mme Cécile LE SOMMER, Mme Isabelle CHABRAN, M. Vincent CHARLIN, Mme Christine HERY, M. Nicolas MARGERIN, Mme Mathilde de CLERMONT TONNERRE, Mme Brigitte LONEUX, Mme Chantal MARTIN, Mme Odile MORIO, M. Daniel HARDY.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-Yves COUEDEL qui a donné procuration à Mme LE SOMMER, Madame Bernadette BREMAND qui a donné procuration à M. CHARLIN.

NE PARTICIPANT PAS AU VOTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Karine CHIFFOLEAU

2023-020 - CCAS - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'ajuster le Tableau des effectifs aux changements intervenus ou à intervenir,

Le Tableau des Effectifs est ajusté en fonction des évolutions des postes.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents ou représentés, décide de :

- Article 1 :**
- **AUTORISER** la modification des grades dans le cadre des avancements de grades 2023, au 1er octobre comme suit ;
 - 1 poste d' « Adjoint administratif principal de 2ème classe » en poste d' « Adjoint administratif principal de 1ère classe »,
- Article 2 :**
- **POSITIONNER** le grade de « Rédacteur » existant sur le TDE au futur poste de Directrice du CCAS dans le cadre du changement de direction,
- Article 3 :**
- **MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence ;

- Article 4 :** - **INSCRIRE** au budget de chaque année les crédits correspondants à ces postes,
- Article 5 :** - **AUTORISER** M. le Président ou son représentant à signer les documents et actes afférents à ces recrutements.

Fait et délibéré, le 26 septembre 2023,

La secrétaire de séance,
Karine CHIFFOLEAU

Le Président,
Jean-Marc DUPEYRAT

Certifié exécutoire,

Publié ou notifié le :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification

CCAS DE SARZEAU : TABLEAU DES EFFECTIFS

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Votés au 14/12/2022	Modification	Date de modification	ETP pourvus	Votés	Pourvus par des contractuels	Non pourvus	Titulaires et stagiaires	Dont TNC et TP
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Rédacteur territorial	Rédacteur*0	1			1,00	1			1	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	2	+1	01/10/2023	3,00	3			3	
	Adjoint administratif principal 2ème classe*2	2	-1	01/10/2023		1		1		
	Adjoint administratif	1			1,00	1			1	
TOTAL		6			5	6	0	1	5	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE										
Agent social territorial	Agent social principal de 1ère classe *3	8			5,77	8		2	6	2
	Agent social principal de 2ème classe *4	2			1,77	2			2	2
	Agent social *5	2			1,77	2	1	1		1
TOTAL		12			9,31	12	1	3	8	5
TOTAL GENERAL		18			14,31	18	1	4	13	5

*0 1 agent en détachement suite PI 22

*1 Temps partiel

*2 1 agent du SAAD en détachement

*3 TNC : 32/35ème - 1 agent, 30/35ème - 1 agent, 2 agents du SAAD en détachement, 1 agent du SAAD en MP

*4 TNC : 32/35ème : 1 agent - 30/35ème : 1 agent

*5 TNC : 30/35ème : 1 agent, 1 agent du SAAD en détachement